

Procès-verbal Conseil d'école n° 2 (année scolaire 2016-2017).
RPI MESLAND-MONTEAUX-VEUVES
Le 6 février 2017

Tour de table et présentation des Présents :

Représentants parents :

Mesland : Mme Joli-Caquet - Mme Montmasson - Mme Ondet

Monteaux : Mme Boyer- M. Deniau – Mme Sans

Représentants municipalité et SIVOS :

Monteaux : Mme Denis (présidente SIVOS)

Mesland : M.Guettard (maire), Mme Peudevin (adjointe), Mme Giraud (vice-présidente SIVOS), Mme Baudry (ATSEM)

Veuves : Mme Yvonnet (vice-présidente SIVOS)

Enseignants :

Mesland : Mme Jaros (*directrice, TPS/PS/MS*) – Mme Derniame (*TPS/PS/GS*).

Monteaux : Mme Chauvin (*directrice CP- CE1*) - Mme Lotte (*CE2*) – M.Cazenave(*CM1/CM2*)

Psychologue scolaire : M.Ombredane

Inspecteur Éducation nationale : M.Lépinard

-Absents excusés :

M.Blin (DDEN)

Mme Boulier, Mme Leveau-Mothron, (représentantes parents d'élèves)

Mme Alvès (enseignante)

Mme Sylvestre (représentante mairie de Monteaux)

Mme Derniame est désignée secrétaire de séance.

1-Approbation du procès-verbal du dernier conseil d'école.

Le procès-verbal du dernier Conseil d'école du 17 octobre 2016 est adopté à l'unanimité.

2-Point et prévisions des effectifs

Mesland :

Année scolaire en cours :

5 TPS depuis le 3/01/2017

11 PS

15 MS

13 GS

Soit 44 élèves, 22 par classes

Mme Jaros remercie la mairie de Mesland de lui avoir transmis les naissances de l'année en cours.

Elle demande aux 3 mairies de bien vouloir lui transmettre la liste des enfants nés en 2015 et 2016.

Prévision à la rentrée 2017 :

19 PS

11MS

15 GS

Soit : 45 élèves

Monteaux :

Année scolaire en cours

15 CM2

14 CM1

24 CE2

11 CE1

13 CP

Soit 77 élèves sur 3 classes (25,67 de moyenne)

Prévisions à la rentrée de 2017

14 CM2

24 CM1

11 CE2

13 CE1

13 CP

Soit 75 élèves sur 3 classes (25 élèves de moyenne)

Concernant la fusion des communes de Veuves et Onzain, Mme Yvonnet indique que jusqu'en 2020 les enfants de Veuves déjà scolarisés restent inscrits dans les écoles du RPI.

Pour la rentrée 2017, les parents des enfants entrant en Petite Section pourront choisir d'inscrire leur enfant à Onzain ou à Mesland.

3-Présentation du Projet d'école

Sens du projet :

Le projet d'école, obligatoire, représente un moyen privilégié pour atteindre les grands objectifs de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013. Il permet d'adapter l'enseignement aux besoins des élèves et de favoriser l'égalité des chances.

La démarche du projet

Il est en lien avec les ambitions du projet académique qui sont :

1- installer une dynamique de la réussite pour tous

2- Fluidifier et sécuriser les parcours

3-développer l'ambition scolaire

Mesland :

Les 3 axes retenus sont :

Axe n°1 : Développer la maîtrise du langage oral en améliorant la compréhension et le lexique avec par exemple une programmation d'écrits sur le cycle pour ouvrir le champ au maximum.

Axe n°2 : Promouvoir l'ouverture de l'école aux parents d'élèves avec mise en place de soirée débat

Axe n°3 : Multiplier les apports culturels avec des sorties au musée par exemple.

Le projet d'école de Mesland est adopté à l'unanimité.

Monteaux : les 3 axes retenus sont :

Axe n°1 Développer l'esprit logique des élèves et améliorer la compréhension des situations problèmes
Continuité des problèmes de la semaine proposés aux élèves

Axe n°2 Promouvoir l'esprit citoyen des élèves en toutes circonstances
Réunions des délégués de classe, mise en place d'une sensibilisation au tri au niveau de l'école avec Val éco

Axe n°3 Améliorer le climat scolaire
Harmonisation des règlements avec le personnel périscolaire

Le projet d'école de Monteaux est adopté à l'unanimité.

4-Budget et état des comptes des coopératives scolaires

Mesland :

Mme Derniame expose les comptes de la coopérative de Mesland :

Solde reporté au 13/10/2016 : **2532,21 €** Solde au 03/02/2017 : **2688,08 €**

Dépenses : 92,50 € (musée) + 606,50 € photos + 43,25 € (achat librairie) + 31,90 € (consommables) + 104,48 € (achats fonctionnement) soit **877,63€**

Recettes : 33 € (Cotisations des familles Coopérative Scolaire) + 720,50 € (photos) + 88 € (calendriers) + 192 € (marché de Noël) soit **1033,50 €**

Monteaux :

Mme Chauvin expose les comptes de la coopérative de Monteaux :

Solde reporté au 03/11/2016 : **4829,30 €** Solde au 03/02/2017 : **5673,06 €**

Dépenses : 176,14 € (matériel) + 299,3 € (achat activités pédagogiques et sorties) soit **475,44 €**

Recettes : 155,10€ (photos) + 765 € (participation des parents) + 114,80 € (marché de Noël) + 68,5 € (participation restauration du 24 janvier) + 206 euros de don pour l'étoile cyclo en attendant l'ouverture du compte de l'association sportive soit **754,40 €**

5-Projets pédagogiques, sorties et festivités prévues

Mesland :

Mme Derniame présente les projets :

- 1- Sortie au muséum d'histoire naturelle de Blois le 10 novembre 2016 (matin). Les petits ont visité l'exposition permanente et les moyens et grands, l'exposition temporaire sur le vivant.
- 1- Invitation par la mairie de Mesland à planter des arbres le 25/11/2016.
- 2- Marché et fête de Noël : le 15/12/2016 dans la salle des fêtes de Mesland
- 3- Semaine moins d'écran, du 3 au 10 février 2017
Début le vendredi 3 février à la suite d'une soirée avec les parents d'élèves et d'une réunion d'information menée par l'ANPAA, intitulée : « les enfants et les écrans, parlons-en »
Les familles sont reparties avec 2 jeux de société créés par leur enfant à l'école, alternative proposée aux écrans.
- 4- Projet cirque à partir de mars :
3 interventions de professionnels (Les baladins des étoiles » les 13 mars, 24 avril et 6 juin 2017 pour une présentation lors du spectacle de fin d'année (le 24/06/2017).
Une sortie au cirque est à programmer.
- 5- Carnaval : le 18/03/2017, décor du char par les élèves de l'école maternelle.
- 6- Kamishibai et raconte tapis : 6 rendez-vous cette année avec Mme Peudevin à la bibliothèque de Mesland. Mme Jaros remercie Mme Peudevin pour son investissement.
- 7- Liaison GS-CP : une journée en élémentaire sera programmée avec les GS début juillet 2017. Au programme : visite des locaux, jeux sportifs, pique-nique...

Monteaux :

L'équipe présente les projets :

1. Étoile cyclo : date 30, 31 mai et 1 juin 2017. Nous remercions tous les généreux donateurs (comité des fêtes de Veuves, de Mesland, de Monteaux, des mairies Mesland, Monteaux et Veuves, le SIVOS, l'APE, l'auberge de la croix Blanche, la GAEC de Veuves, David Carrelage, le salon de coiffure de Monteaux, l'Agglopolys pour l'aide matérielle). Il y a 12 parents accompagnateurs, c'est un très bon taux d'encadrement. Nous remercions tout particulièrement, M. Pascal Henault ancien parent d'élève qui s'implique énormément dans la préparation de ce projet.
2. Sortie du 24 janvier : Avec Mme Alvès, les CM1-CM2 sont allés à la maison de la BD à Blois. Ils y ont rencontré un auteur avec lequel ils ont découvert les caractéristiques d'une bande dessinée. Durant un atelier, ils se sont essayés à l'élaboration d'une planche de Bande dessinée.

3. Sortie du 24 janvier, parole à Mme Lotte. La classe de CE2 a participé avec le center du patrimoine de Blois à une visite et des ateliers
4. CP-CE1 : projet machines volantes avec le concours d'un élève ingénieur, qui sera présent le jeudi 9 février et qui interviendra plusieurs fois.
5. CP-CE1 : participation à une œuvre collective d'arts visuels autour des vêtements avec une possible exposition au centre culturel de Blois.
6. L'école de Monteaux a aussi participé à la plantation d'arbres, en accord avec les actions de la COP22, trois arbres fruitiers dans le jardin attenant à l'école.
7. Piscine : mise en place à partir du 26 mars, nous remercions les parents qui ont passé l'agrément, et nous vous informons que la répartition de l'EPS sur la semaine sera modifiée dans toutes les classes.
8. Le 8 juin 2017, sortie des classes CP, CE1, CE2 au clos Lucé à Amboise avec des ateliers pédagogiques autour de l'air et des machines volantes

6- RASED

M. Ombredane présente le réseau d'aide. Il est au complet :
Mme Alain (maître G), M. Fadhuile (maître E), M. Ombredane (psychologue scolaire).

10 enfants du RPI sont pris en charge cette année. M. Ombredane rappelle le volet prévention important en maternelle.

M. Ombredane a mis en place des ateliers réflexions dans la classe des CM1-CM2. Plusieurs sujets ont été abordés. M. Ombredane indique que les parents d'élèves peuvent le joindre pour de plus amples informations. Le bilan est positif, plus de la moitié des enfants sont satisfaits d'avoir participé à ces ateliers.

7-Questions des représentants de parents

Question des parents :

- plainte de certains parents concernant la facturation de la cantine qui est apparemment fausse (parent maternelle).

Réponse :

Mme Denis indique que sur plus de 1600 repas facturés mensuellement, il y a eu 2 erreurs. Elle déplore le comportement impoli de certains parents vis à vis de Mmes Baudry et Ribeiro.

Mme Baudry rappelle qu'une erreur peut se produire et demande un peu de tolérance et de bienveillance de la part des parents.

-Le planning pour la cantine parvient parfois trop tard et du coup la facturation n'est parfois pas adaptée.

Réponse :

Mme Baudry rappelle que le mode de réservation est confortable par rapport à d'autres écoles.

Mme Denis indique que si d'autres problèmes se présentent, un nouveau mode de réservation moins souple pour les familles sera envisagé.

- Serait-il possible que le chauffeur ainsi que l'accompagnatrice du matin attendent que les enfants soient assis et attachés avant de démarrer comme il est inscrit dans le règlement du sivos ?

Réponse :

Mme Denis a préparé un courrier qui sera adressé à Simplon pour leur signaler le problème.

Mme Boyer précise que les enfants ne sont pas toujours assis lorsque le car démarre.

-Est-il possible de changer de Tap en cours d'année pour les enfants qui le souhaitent et y aura-t-il des questionnaires comme l'an passé en cours d'année ?

Réponse :

Mme Denis indique qu'un questionnaire sera distribué.

De plus, elle rappelle que des changements de groupe peuvent avoir lieu si l'enfant se sent mal intégré dans un atelier. D'une manière générale, elle demande aux parents d'élèves de s'adresser directement à elle en cas de soucis.

- Comment peut-on obtenir le compte rendu du conseil d'école ?

Réponse : Mme Jaros rappelle que le compte-rendu est transmis par voie électronique à tous les membres siégeant au conseil d'école.

Il est de plus affiché dans les 2 écoles.

Serait-il possible d'avoir accès au compte rendu autrement que par affichage ?

Réponse :

Il faudra se tourner vers les représentants de parents après qu'il est été approuvé au conseil d'école suivant.

Les 3 mairies proposent de le diffuser après approbation au conseil d'école suivant.

- Quelles solutions sont prévues pour les difficultés rencontrées dans la classe de CM1 ET CM2 ?

Réponse :

Mme Chauvin explique que des réunions ont été organisées avec les représentants, l'Inspecteur de circonscription, les conseillers pédagogiques et ces rencontres ont amélioré la situation. Si des parents ont des préoccupations plus précises, ils doivent prendre rendez-vous avec l'enseignant concerné.

M. Lépinard regrette l'absence de Mme Alvès au conseil d'école alors que cette question était à l'ordre du jour.

Il indique que des rencontres ont eu lieu entre l'enseignant et les parents, qu'il a rencontré 2 fois les parents d'élèves, 2 fois l'enseignant concerné ainsi que l'équipe enseignante de l'école. Il a demandé aux conseillers pédagogiques de venir en classe, d'ailleurs la dernière visite propose des ajustements tant dans la pédagogie que dans la posture. M. Lépinard va venir l'inspecter.

Aucune nouvelle difficulté n'est apparue.

M. Ombredane est intervenu dans la classe (cf point 6).

Mme Boyer est satisfaite des aménagements mis en place.

Mmes Chauvin et Alvès ont remarqué une évolution positive dans la continuité et le travail.

-Quels sont les horaires de l'école maternelle car il semblerait que l'horaire soit 8h50 mais que les portes soient plus souvent ouvertes à 8h55 ?

Réponse :

Mme Jaros est surprise de cette question car les portes sont ouvertes au plus tard à 8h50. Mme Joli-Caquet indique que les portes sont bien ouvertes à 8h50 voire même en avance.

Cette question était posée de manière anonyme, les représentants de parents demandent que les questions soient posées nominativement afin de pouvoir apporter une réponse à l'intéressé.

Séance levée à 19h25.